



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Liste récapitulative des fabricants d'équipements sanitaires

Question écrite n° 29015

Texte de la question

M. Guy Bricout appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les manques de blouses, surblouses et masques en EHPAD, IME et chez les professionnels de santé qui alertent quotidiennement M. le député. Il souhaiterait savoir s'il est prévu de rendre publique et accessible une liste des professionnels qui produisent sur les territoires ces biens à proximité, afin qu'elle puisse être communiquée le plus largement possible et particulièrement aux élus. Si une telle initiative pratique devait être mise en place, il serait très utile qu'elle puisse comporter une attestation d'agrément pour chaque produit et le tarif car ceux-ci varient considérablement d'un fournisseur à l'autre et d'un territoire à l'autre. Enfin, il souhaiterait savoir vers qui orienter ceux qui ont l'intention de produire ou d'être référencés sur la liste.

Texte de la réponse

La crise sanitaire a mis en exergue les pénuries de blouses, surblouses et masques, en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), instituts médico-éducatifs (IME), et chez les professionnels de santé. Depuis mars 2020, le Gouvernement a souhaité faciliter la mise à disposition de masques et d'équipement de protection individuelle (EPI) destinés à la protection contre la Covid-19, parmi lesquels les blouses et surblouses, afin de répondre aux besoins accrus en période de crise sanitaire. Dans ce cadre, on peut saluer la mobilisation de la filière textile française pour développer la production d'un modèle de surblouse lavable. Les éléments techniques (patron simple limitant le temps de confection et le coût, recommandations sur les tissus utilisables, guide d'utilisation et de mise sur le marché) nécessaires à la mise en production rapide de ce nouveau modèle ont été définis en lien avec la SF2H (société française d'hygiène hospitalière) et l'IFTH (Institut français du textile et de l'habillement). La plateforme savoirfaireensemble.fr a été développée par la filière, pour faciliter la mise en relation directe des fournisseurs de tissus, des confectionneurs et des acheteurs. Enfin, pour faciliter l'approvisionnement et la distribution des produits de première nécessité entre professionnels, l'entreprise française MIRAKL, spécialisée dans les solutions de places de marchés, a lancé le 24 mars 2020, avec le soutien de la Direction générale des entreprises du ministère de l'économie et des finances, la plateforme stopcovid19.fr pour mettre en relation les fabricants et les acheteurs de ces équipements.

Données clés

Auteur : [M. Guy Bricout](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29015

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3107

Réponse publiée au JO le : [30 mars 2021](#), page 2797